



DGAFP en bref

Réunion du 27 novembre avec les Os de centrale

Le CMPP du 10 12 2007 a rattaché la DGAFP (la fonction publique) au Ministère du Budget (150 agents +150 IRA)

Un décret d'organisation reprend l'ensemble des attributions de la dgafp
Le processus d'intégration n'a pu être déclenché qu'à l'automne 2008

Il est prévu dans le décret statutaire :

- l'intégration directe des agents avec option de détachement
- le détachement dans les ministères économique et financier des agents détachés actuellement
- la réintégration des agents du budget

Les dates à retenir

CTPS DGAFP : 12 novembre

IRA : 19 novembre

REUNION D' INFORMATION DU PERSONNEL : 1ER DECEMBRE 2009

CTPC Bercy : 5 décembre

CTPM : 9 Décembre

CTPM :services 1er Ministre 11 décembre

Modalités

Une convention de gestion pour une période transitoire sera établie pour le 1ER SEMESTRE 2009 avec la DGME (programme 221) Il y a apparemment un problème de basculement de la paie au printemps 2009 à Bercy)

La paie sera assurée par la DSAF du 1er Ministre

La gestion administrative par la DSAF du 1^{er} ministre également

Le régime indemnitaire sera celui « à la valeur 2008 » pour le 1er semestre

Questions formation et action sociale : c'est l'IGPDE et Bercy (n'y a-t il- pas un problème pour les IRA ?)

Les recrutements 2009 se feront par Bercy

TEMPS DE TRAVAIL : ils ont aussi le logiciel Temptation pour les horaires variables mais il n'est pas encore sûr qu'ils puissent être rattachés à Bercy début 2009 . Cependant les droits seront comptabilisés à partir du 1er janvier 2009

CTPS :la DGAFP et la plupart des syndicats DGAFP présents demandent le maintien du CTPS DGAFP pour un certain temps : tout 2009 ? Pour M. Peny, il s'agit d'un choix de pure opportunité sociale

La cgt centrale demande la suppression du ctps dgafp . (nota : Solidaires et SUD centrale ne sont pas opposés à un maintien provisoire permettant de gérer une période de transition car on doit respecter le libre choix des agents en attendant les prochaines élections. Cependant cette disposition ne doit pas introduit des traitements différenciés néfastes pour les agents, l'idée étant de s'aligner

sur le mieux disant !). C'est le cas au SESSI dont les agents viennent se doter d'un CTPS élargi dont il est là aussi malvenu de contester la légitimité , une « culture » ne devant pas en écraser une autre

Bertrand Gautier de la DPAEP semble à première vue plutôt d'accord avec le maintien du Ctps en 2009 + Ctps Ira, ce qui nous surprend vu l'opposition concernant celui du Sessi

CAP : les agents relèveront des cap de bercy car ils seront intégrés au 1er janvier 2009

NOTA-BENE INDEMNITAIRE:la DGAFP module les agents A, mais aussi les B ET C, alors qu'à BERCY seuls les A sont modulés . La Dgafp veut continuer à moduler("la démodulation,ça désorganise", c'est un sujet de management » ; on verra « dans le cadre d'un système de convergence avec bercy sur 3 ans en prenant comme base les barèmes de Bercy : étant donné que les différences entre les montants indemnitaires sont très importantes, on comprend tout de suite, dans ces conditions, l'opposition de la CGT au maintien d'un CTPS qui serait l'occasion d'introduire des brèches dans ce que les syndicats des Finances ont mis des années de lutte à obtenir et à maintenir, a fortiori au moment où le gouvernement veut mettre à terme tout le monde au régime du régime individuel modulé avec la fameuse PFR(prime de fonction et de résultat) qu'on nous annonce à grand renfort de propagande !

Pour les Ira, on prendrait 90% des barèmes de

Les syndicats de centrale sont en désaccord avec la convergence sur 3 ans des régimes indemnitaires : elle demande la démodulation des B et des C et la révision de la modulation des A (possibilité de recours en cap sur le bonus des attachés à Bercy) et indiquent que les Fédérations Finances seront contre la modulation des B et des C. SUD pense que c'est d'autant plus primordial que la volonté du gouvernement d'imposer la PFR est forte. Dans 3 ans, il sera déjà trop tard. La bataille est à mener maintenant !